



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

PÔLE AFRIQUE

Observatoire des Camps de Réfugiés

P.MICHAUD, P.HAJJ, I.DIALLO, N.EWANGO,
J.C.KPINKIA, E.RAMETTE, A.L.MALEK



PHOTO: PHOTO ASSOCIATED PRESS

PÔLE AFRIQUE

CARTE DES CONTRIBUTIONS

P.3

ETAT DES LIEUX DES MIGRATIONS DANS LA ZONE AFRIQUE

P.4

TYPOLOGIE ET CARACTÉRISTIQUES DES CAMPS EN AFRIQUE

P.11

BILAN DES CONTRIBUTIONS DANS LA ZONE AFRIQUE

P.13

ÉVALUATION DES SERVICES ASSURÉS ET DES CONDITIONS DE VIE DANS LES CAMPS ÉTUDIÉS

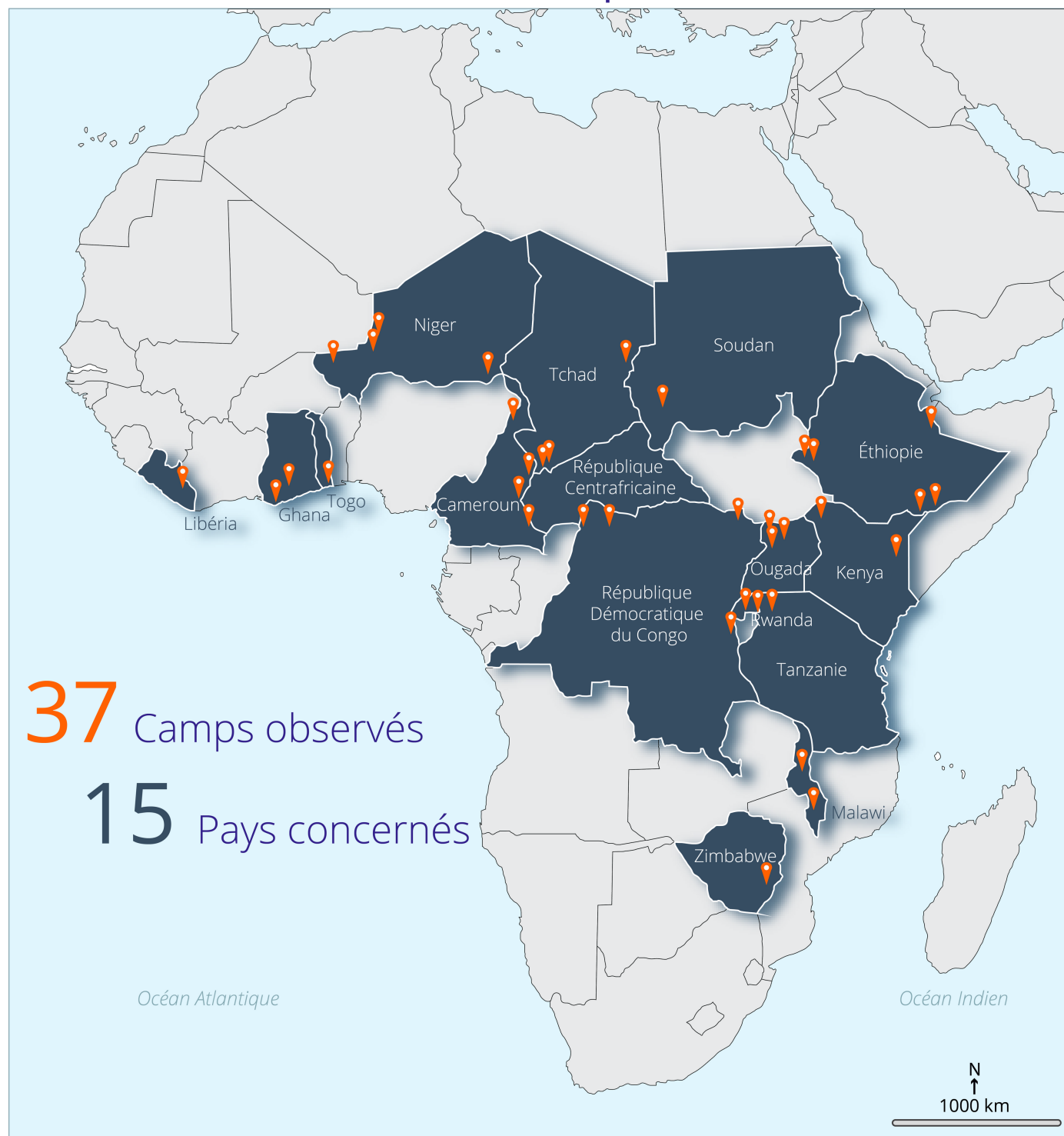
P.14

IMPACTS DE LA COVID-19 DANS LA ZONE AFRIQUE

P.16



Pôle Afrique



Sources: Observatoire des Camps de Réfugiés ; OpenStreetMap. © A-L Malek pour l'O-CR 2020

ÉTAT DES LIEUX DES MIGRATIONS DANS LA ZONE AFRIQUE

1 Afrique de l'Ouest et du Centre

Selon les données du HCR, cette région (Afrique de l'Ouest) seule compte en juin 2020 environ **1,6 millions** de **déplacés internes**, 822 milles réfugié.e.s et demandeur.se.s d'asile, 685 milles rapatrié.e.s et 107 milles autres personnes concernées. (5)

Par ailleurs, toute la région Afrique de l'Ouest comptait à la fin de l'année 2018 **2,6 millions de personnes déplacées dont 326 300 réfugié.e.s**. (6)

2 Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs

L'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et les Grands Lacs accueillent la plus importante population déracinée de l'Afrique Subsaharienne. (7) En 2020 cette partie de l'Afrique compte **4,5 millions de réfugié.e.s**, **7,6 millions de déplacé.e.s internes**, 171 000 demandeur.se.s d'asile et 1,5 millions de rapatrié.e.s (réfugié.e.s et déplacé.e.s internes), soit un total de **13,9 millions de personnes déracinées**. (8)

Les principaux pays d'origine des réfugié.e.s et des déplacé.e.s internes dans cette partie sont le Soudan du Sud, le Burundi et la Somalie. (9)

EN AFRIQUE POUR 2019

272 MILLIONS DE PERSONNES VIVAIENT HORS DE LEUR PAYS DE NAISSANCE (2)

19,2 MILLIONS DE PERSONNES DÉPLACÉES

54 % DES DÉPLACEMENTS À L'ÉCHELLE MONDIALE (4)



(1) Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), Etat de la Migration dans le monde 2020, à paraître prochainement, https://publications.iom.int/fr/system/files/pdf/wmr_2020_fr.pdf, consulté le 11/06/2020

(2) Ibid

(3) Assemblée Générale des nations unies, Soixante-quatrième session, Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires, 21/08/2019, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/A_74_322_F.pdf, consulté 11/06/2020

(4) Ibid

(5) Assemblée Générale des nations unies, Soixante-quatrième session, Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires, 21/08/2019, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/A_74_322_F.pdf, consulté 12/06/2020, op. Cit.Ibid

(6) Ibid, op. Cit.

(7) UNHCR, Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et les Grands Lacs, 2020, http://reporting.unhcr.org/sites/default/files/ga2020/pdf/Chapter_EastHornGreatLakes_FR.pdf, consulté le 13/06/2020

(8) Ibid

(9) Ibid

(10) UNHCR Reporting, Afrique Australe, http://reporting.unhcr.org/sites/default/files/ga2020/pdf/Chapter_SouthernAfrica_FR.pdf, consulté le 13/06/2020

3 Afrique Australe(10)

L'Afrique Australe regroupe 16 pays et accueille près de **1 million de réfugié.e.s** et de demandeur.se.s d'asile.

Ces réfugié.e.s et demandeur.se.s d'asile viennent principalement du Burundi, de la République Démocratique du Congo (RDC), d'Ethiopie et de Somalie.

Cette partie de l'Afrique compte **6,2 millions de personnes déracinées** dont 4 millions de déplacées internes, **748 000 réfugiées, 286 000 demandeur.se.s d'asile, 1 million de rapatrié.e.s** (réfugié.e.s et déplacé.e.s internes) et 31 000 autres personnes. Les réfugiés.e.s congolais constituent la plus importante population de réfugié.e.s dans la région. Près de 887 000 réfugié.e.s et demandeur.se.s d'asile congolais.e.s sont accueilli.e.s dans 20 pays Africains tant dans des situations d'urgence que des situations prolongées.



Camp de réfugiés internes congolais à Minova, dans le Sud-Kivu, en mars 2013. La province est fréquemment le théâtre de combats entre l'armée et des milices rebelles.

CRÉDITS : Jana Asenbrennerova/REUTERS

“EN 2019, L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE A ÉTÉ UNE FOIS DE PLUS LA RÉGION LA PLUS TOUCHÉE PAR LES DÉPLACEMENTS DE POPULATION LIÉS AUX CONFLITS (11)”

SELON LE RAPPORT MONDIAL SUR LE DÉPLACEMENT INTERNE 2020.

Les causes du déracinement des réfugié.e.s en Afrique Subsaharienne

Cette situation s'explique par la persistance et la résurgence des violences communautaires, du terrorisme, des conflits armés, de la pauvreté et des effets du changement climatique. (12)

Plusieurs facteurs sont recensés, comme **les facteurs immédiats** tels que **les conflits armés** prolongés et non-résolus, comme dans la région des Grands lacs, dans les deux Soudan, au Tchad et en République Centrafricaine. Ces conflits peuvent être le fait de violences sectaires, de milices armées ou bien d'un Etat autocratique(13). Un autre facteur immédiat est **la gouvernance répressive**, mettant en évidence le lien indissociable entre gouvernance, crise politique et conflit.

Le **facteur économique** constitue un élément clé des flux de la migration africaine, de la Corne de l'Afrique vers l'Afrique du Sud, de l'Afrique de l'Ouest vers l'Afrique Centrale (14) ainsi que celui de la croissance démographique, poussant les jeunes africain.e.s à émigrer. Enfin, **les pressions environnementales** dans les pays Africains sont non-négligeables, les pays les moins avancés étant vulnérables aux chocs environnementaux, provoquant des sécheresses et des famines comme au Soudan du Sud. (15)



UN CONTINGENT PORTUGAIS DE LA MINUSCA QUI A MENÉ UNE ATTAQUE CONTRE LE GROUPE D'AUTODÉFENSE DU PKS, UN QUARTIER DE BANGUI À MAJORITÉ MUSULMANE, LE 8 AVRIL 2018. (IMAGE D'ILLUSTRATION)
CREDITS: FLORENT VERGNES / AFP



© UNICEF SUDAN/2005/



AU TCHAD, DES CONFLITS À CHAQUE FRONTIÈRE

(11)Rapport Mondial Sur Le Déplacement Interne/ Global Report about Internal Displacement(GRID), 2019, <https://www.internal-displacement.org/global-report/grid2020/downloads/2020-IDMC-GRID-sub-saharan-africa.pdf?v=1.15.23>, consulté le 12/06/2020

(12)Ibid

(13)« Limites et durée de mandat des dirigeants africains liés à la stabilité » sur la page Infographie du site Web du CESA.

(14)Chris Horwood, Roberto Forin, et Bram Frouws, eds., « Mixed Migration Review 2018 » (Genève: Mixed Migration Centre, 2018), 79.

(15)Crise alimentaire au Soudan du Sud, OXFAM, <https://www.oxfam.org/fr/decouvrir/urgences/crise-alimentaire-au-soudan-du-sud>, consultée le 16/06/2020

AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

En Afrique de l'Ouest, les causes du déracinement sont multiples et diffèrent selon les pays. Ce sont notamment des causes internes qui poussent à l'exil, comme **les violences de groupes armés** à l'encontre de la population civile, notamment en République Centrafricaine, ou **une gouvernance affaiblie** à la suite d'élections présidentielles contestées comme en Côte d'Ivoire. L'Afrique de l'Ouest est marquée par **les violences terroristes** surtout dans la bande sahélo-saharienne.

Les camps du Togo, du Ghana, du Libéria accueillent une majorité de réfugié.e.s ivoiriens à cause de **la crise post-électorale de 2010-2011 (16)**. Les camps du Niger et du Burkina Faso concentrent quant à eux un grand nombre de réfugié.e.s maliens en raison des **violences terroristes et communautaires. (17)**

AFRIQUE DE L'EST, CORNE DE L'AFRIQUE ET GRANDS LACS

Comme en Afrique de l'Ouest et du Centre, **l'instabilité politique et les conflits** sévissant dans la région des Grands Lacs entraînent des flux massifs de personnes déplacées dans le pays tels que l'Ouganda en son camp Kyangwali créé pour les réfugié.e.s rwandais.es, mais aussi au Burundi, en République Démocratique du Congo et en Tanzanie. (18) **Les facteurs économiques et de sécurité alimentaire** sont aussi des enjeux clés dans ces déplacements, comme au Soudan du Sud où une grande famine (19) a entraîné des déplacements vers les camps Ougandais. (20)



CRÉDITS : HCR/J.OSE

16) OBSERVATOIRE DES CAMPS DE RÉFUGIÉS(O-CR), FICHES CAMPS 1 ET 2, JUIN 2020

(17) O-CR

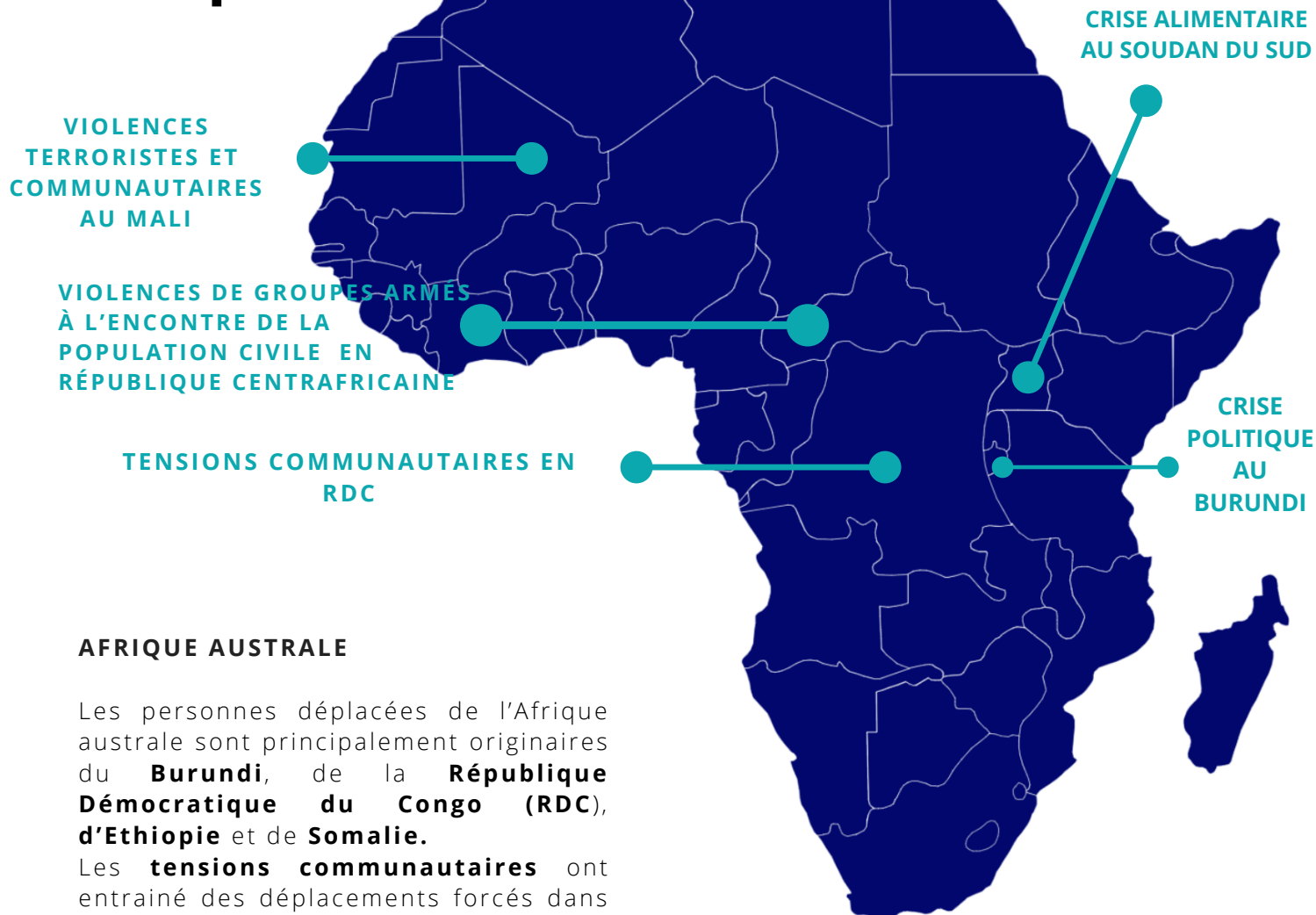
(18)OCR, FICHES CAMPS 1 ET 2 JUIN 2020

(19)IBID.

(20)UGANDA - REFUGEE STATISTICS JANUARY 2020

KYANGWALI<https://reliefweb.int/report/uganda/uganda-refugee-statistics-january-2020-kyangwali><https://data2.unhcr.org/en/country/uga>

Principaux pays de départ en Afrique



AFRIQUE AUSTRALE

Les personnes déplacées de l'Afrique australe sont principalement originaires du **Burundi**, de la **République Démocratique du Congo (RDC)**, d'**Ethiopie** et de **Somalie**.

Les **tensions communautaires** ont entraîné des déplacements forcés dans cette région, notamment en RDC. En plus de ces tensions régionales, c'est aussi **l'exploitation des ressources naturelles** qui aggrave la situation institutionnelle, politique et sécuritaire dans ces pays, accentuée par les épidémies et les conditions de santé fortement dégradées. Sur les routes de l'Afrique australe, les migrants ont tendance à avoir recours aux passeurs en raison des dangers potentiels auxquels ils peuvent s'exposer dans les pays par lesquels ils transitent. (21)

(21) Voir Projet de capacités d'évaluation, « Migration in West and North Africa: Scenarios: Possible evolution of migration dynamics within and via West and North Africa to June 2019 » (Geneva: ACAPS, novembre 2018), 5: «An estimated 25,000–100,000 undocumented migrants live in Algeria »

POLITIQUE D'ACCUEIL DANS LES PAYS AFRICAINS

Les politiques d'accueil dans les États hôtes correspondent aux **systèmes d'octroi de protection internationale** dans les camps, mais aussi aux statuts juridiques des encampé.e.s, à l'ouverture du camp à la population locale ainsi qu'aux réfugié.e.s eux-mêmes. Ces modalités d'accès au camp sont marquées par **une absence d'informations actualisées concernant la plupart des camps.**

La plupart des camps africains étudiés par l'Observatoire sont administrés par des organes gouvernementaux comme la **Commission nationale d'Accueil et de Réinsertion des réfugiés (CNARR)**. (22) Les forces armées de l'État hôte peuvent assurer le maintien de l'ordre dans la région (23) et y détacher des agent.e.s de sécurité. Selon les États, nous pouvons noter des degrés différents d'implication des autorités administratives et une diversité d'intervenants.

Certains États délèguent leurs prérogatives de gestion et d'accueil de la population à des organismes comme l'**ARRA** (24) en Éthiopie. (25) Étant donné l'afflux des personnes déplacées en Afrique, certains États africains révisent des lois déjà en vigueur dans leur pays concernant l'accès aux droits des réfugié.e.s contribuant à **leur autonomisation et à leur insertion dans l'économie locale.** (26)

Enfin, les pays africains ont des politiques d'accueil sensiblement différentes, certaines étant plus souples et favorables aux réfugié.e.s comme au Soudan du Sud, qui s'est engagé à protéger les réfugié.e.s et demandeur.se.s d'asile (28), d'autres limitant leur accès à certains droits. Les États hôtes peuvent aussi développer des programmes visant à faciliter et aider les réfugié.e.s lors de leur encadrement, mais aussi à les intégrer à la population locale.(27)



IMAGE DE LA GALLERIE DU SITE [HTTPS://CNARR-TCHAD.SITE123.ME](https://CNARR-TCHAD.SITE123.ME)

22) UNHCR, Fiche d'information - Camp de DOSSEYE, op. cit.

(23) International Crisis Group (ICG), Le sort des réfugiés centrafricains au sud du Tchad, op.cit.

(24) Administration for Refugees and Returnee Affairs

(25) A. CORBET, D. AMBROSETTI, G. BAYLE, M. LABAZE, « Agents de l'État et acteurs humanitaires : enjeux d'une interdépendance négociée. Étude de cas à Gambella » op. cit.

(26) 74 ONU, Le HCR se félicite d'une nouvelle loi accordant davantage de droits aux réfugiés en Éthiopie, 18/01/2019 <https://news.un.org/fr/story/2019/01/1034302> et OCR, fiches camps 1 et 2.

(27) OCR- fiches camps 1 et 2

(28) https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/A_74_322_F.pdf, consultée le 26/07/2020

TPOLOGIE ET CARACTÉRISTIQUES DES CAMPS EN AFRIQUE



CRÉDITS : PHILIPPE DESMAZES

Ces camps se réfèrent à l'hébergement des populations en détresse, affectées par une crise sanitaire (famine, épidémie, etc.), par des conflits armés (par exemple une guerre civile) ou encore des catastrophes naturelles. Aucune typographie officielle internationale n'a été établie et institutionnalisée.

Ainsi coexistent les classifications dites humanitaires, proposées par exemple par le HCR et des classifications plus universitaires comme dans les écrits de Michel Agier.

Ce dernier propose une classification des camps en quatre catégories: il distingue dans un premier temps **les camps de réfugié.e.s** - camps accueillants des personnes ayant fui leur pays d'origine pour des raisons humanitaires, sanitaires ou encore environnementales - **des camps de déplacé.e.s internes** - camps accueillant des citoyen.e.s du pays dans lequel ces dernier.e.s se trouvent mais ayant dû quitter leur région d'origine pour des raisons identiques à celles citées précédemment.

(29) Agier Michel, Un monde de camps, Paris, La Découverte, 2014

(30) Les personnes déplacées internes sont « des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, [...] et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État », W. Kälin, « Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays : Notes explicatives », 2e éd., Washington, Brookings, 2008, p. 40.

(31) Chedine Tazi, "Carte: L'Afrique, premier continent d'accueil des réfugiés", 21 juin 2016, Jeuneafrique.com, disponible à : <https://www.jeuneafrique.com/335208/societe/carte-se-situent-camps-de-refugies-afrique/> ; La responsabilité de la protection des réfugiés, de la sécurité et de la gestion des camps sur son territoire revient normalement à l'État hôte. Cependant, la plupart des États ont délégué la gestion quotidienne des camps à d'autres organismes. Marylie Roger, "Le maintien des camps de réfugiés à long terme : érosion de la protection internationale des réfugiés", Mémoire, 2013, disponible à : <https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/24475/1/29970.pdf>

Il y a également **les centres de rétention administrative**, qui peuvent être définis comme des zones de privation de liberté à des fins de contrôle migratoire, notamment présents dans les pays qui font état d'une forte pression migratoire.

Enfin, Michel Agier mentionne **les camps auto établis** qui, par définition, s'installent dans la précipitation et donc sans réelle planification ni pilotage par une entité définie (Etat, HCR, ONG, etc.). Dans une certaine mesure, la catégorisation du HCR qui suit englobe les 4 catégories proposées par Michel Agier.

L'UNHCR propose 6 catégories des modes d'hébergement des réfugié.e.s.

On y distingue **les camps planifiés ou gérés**, qui sont les plus répandus. Il s'agit de ceux que l'on appelle le plus souvent camps de réfugié.e.s **"officiels"**.

En Afrique, la plupart des camps de réfugié.e.s officiels sont administrés par le HCR, souvent en partenariat avec des ONG et les gouvernements des pays hébergeant les camps.

Le HCR cite également **les centres collectifs**, qui sont des locaux préexistants réquisitionnés et utilisés pour l'occasion afin de loger les réfugiés en attendant une solution durable, et les **camps de transit** (ou **Zone d'Attente pour les Réfugiés**, ZAR), qui sont des lieux temporaires de séjour.

Enfin, il y a la catégorie désignée **"inconnue"**, qui concerne les endroits où s'abritent les réfugié.e.s, mais sur lesquels l'UNHCR ne possède aucune information ou ne dispose pas de définition.

Parmi les camps étudiés par le pôle Afrique de l'O-CR durant sa première année d'existence (38), **la grande majorité sont des camps de réfugié.e.s**, autrement dit des camps accueillant des nationaux autres que ses propres citoyen.e.s.



LE CAMP DE MARKAZI (OBOCK, DJIBOUTI) QUI ABRITE PLUS DE 2 000 RÉFUGIÉS YÉMÉNITES
CRÉDITS : OUALID KHELIFI/UNHCR



CRÉDITS E. DE MARESCHAL



FILE D'ATTENTE POUR CHERCHER DE L'EAU, DENRÉE RARE DANS CETTE ZONE ARIDE.
CRÉDITS STÉPHANIE BRAQUEHAIS/RFI

BILAN DES CONTRIBUTIONS DANS LA ZONE AFRIQUE

Durant cette première année d'activité, l'Observatoire des Camps de Réfugiés s'est concentré sur sa première mission qu'est **l'étude et le recensement des zones d'accueil des personnes exilées.**

Sur la zone Afrique ce sont au total **37 camps qui ont été observés dans 15 pays africains.** (34)

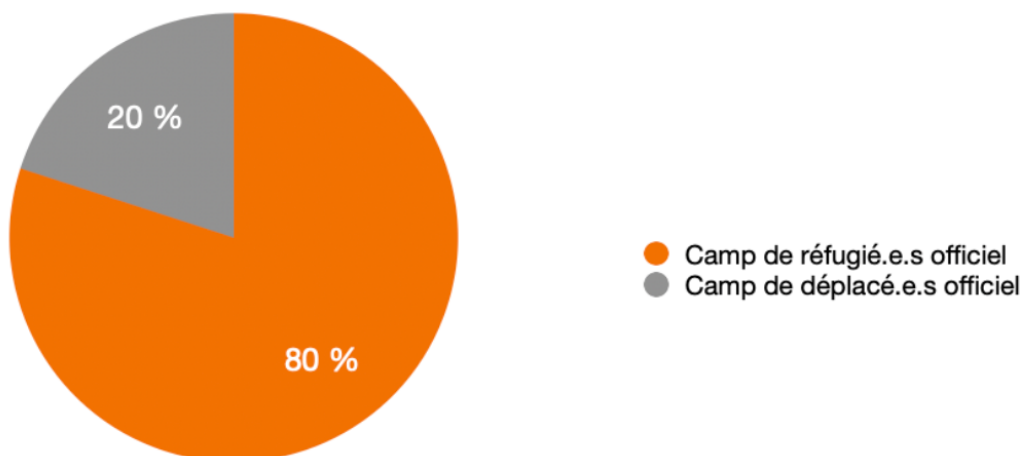
A terme des études qui ont été faites sur ces zones, les membres du pôle ont pu répondre à un questionnaire lequel a permis d'établir une **analyse globale de leurs observations sur la zone Afrique.**

Sur les camps observés, on notera que **93% sont toujours ouverts tandis que 7% d'entre eux ont été fermés.**

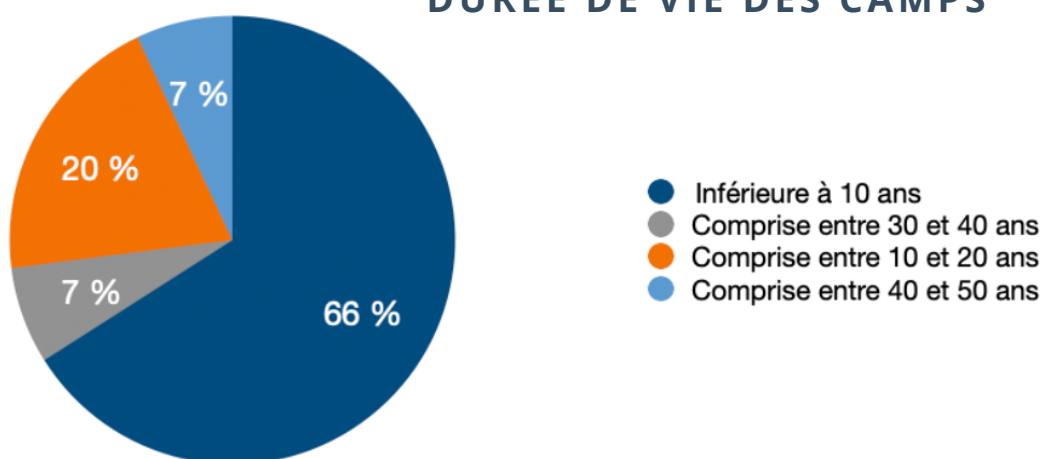
Le bilan des contributions a également permis de croiser les données recueillies sur les différentes zones étudiées tant sur leur typologie, leur durée de vie que la taille de la population qui y est accueillie.

(33) (34) Les 37 camps et leurs localisations sont à retrouver sur le site de l'OCR, <https://www.o-cr.org>

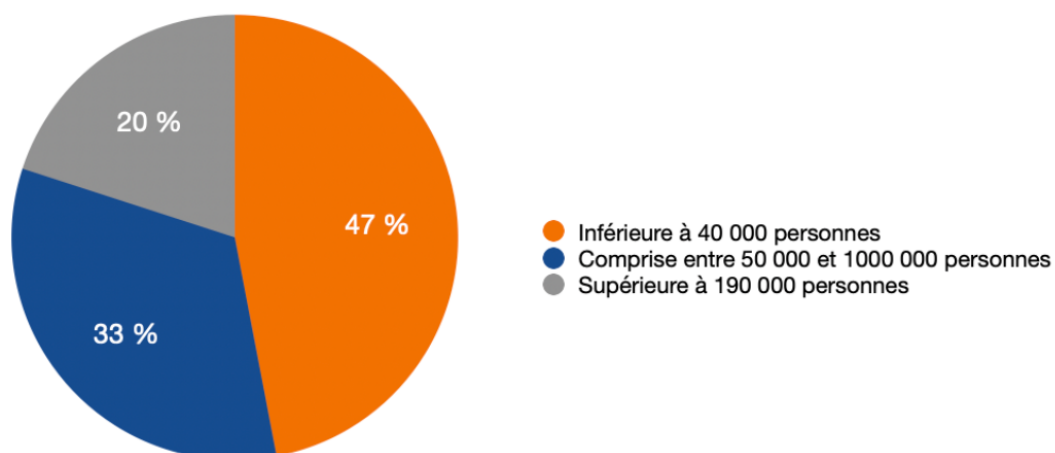
TYPOLOGIE DES CAMPS



DURÉE DE VIE DES CAMPS



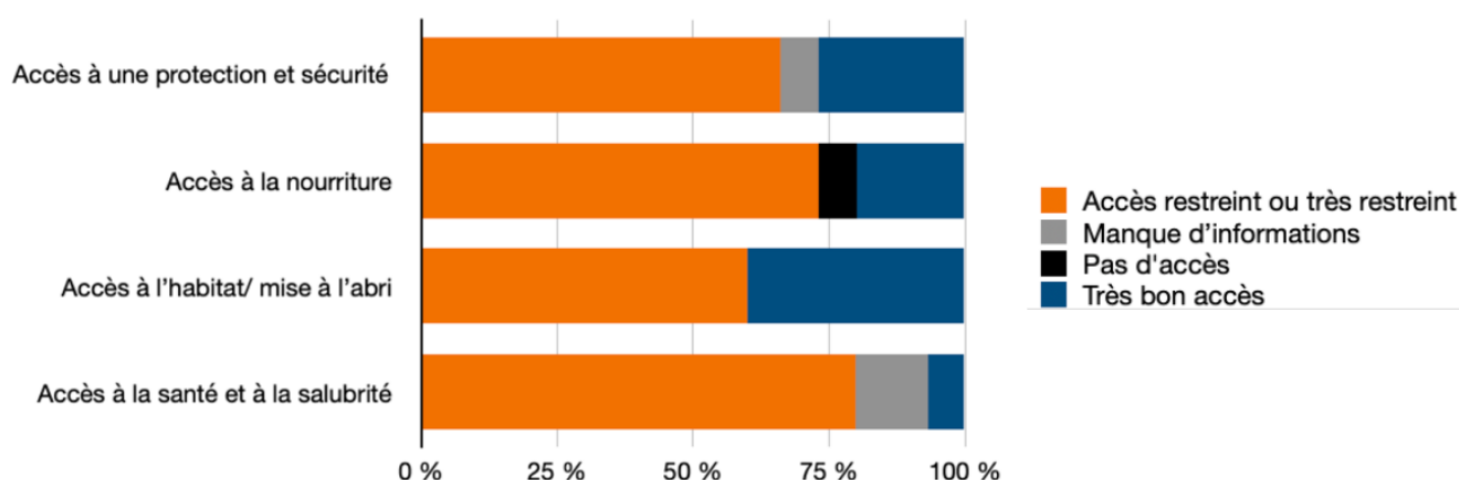
TAILLE DE LA POPULATION DANS LES CAMPS



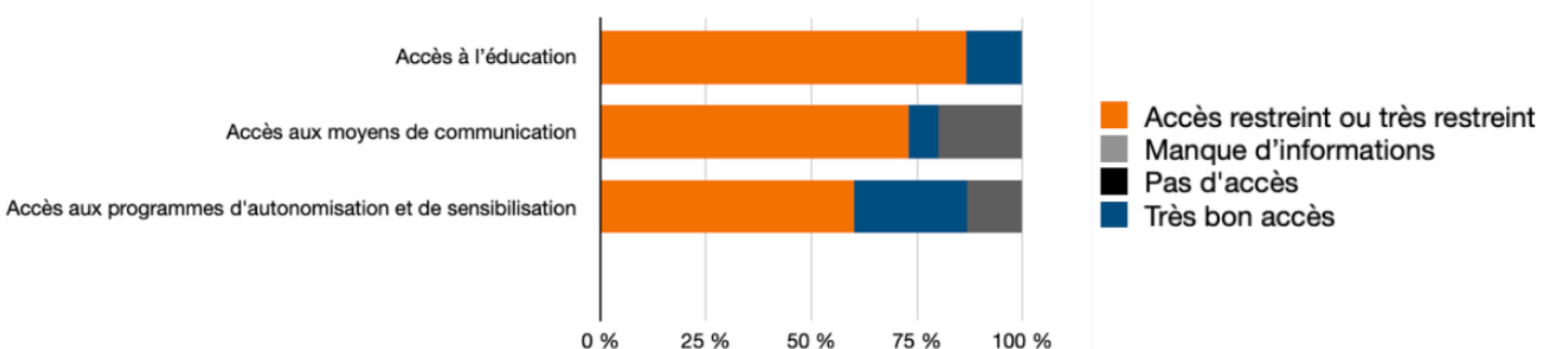
ÉVALUATION DES SERVICES ET DES CONDITIONS DE VIE DANS LES CAMPS ÉTUDIÉS

La majorité des contributeur.trice.s sondé.e.s, 73%, ont estimé que le camp étudié relevait d'une gestion officielle partagée entre une agence onusienne, l'Etat et des ONG internationales.

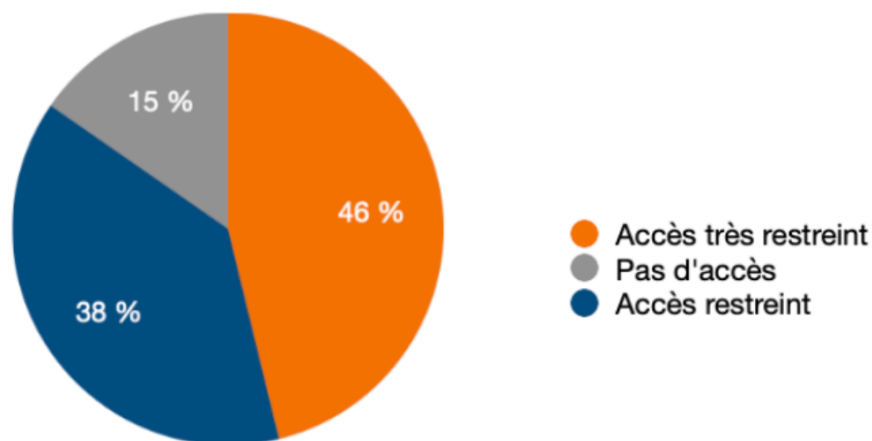
PROTECTION ET SÉCURITÉ



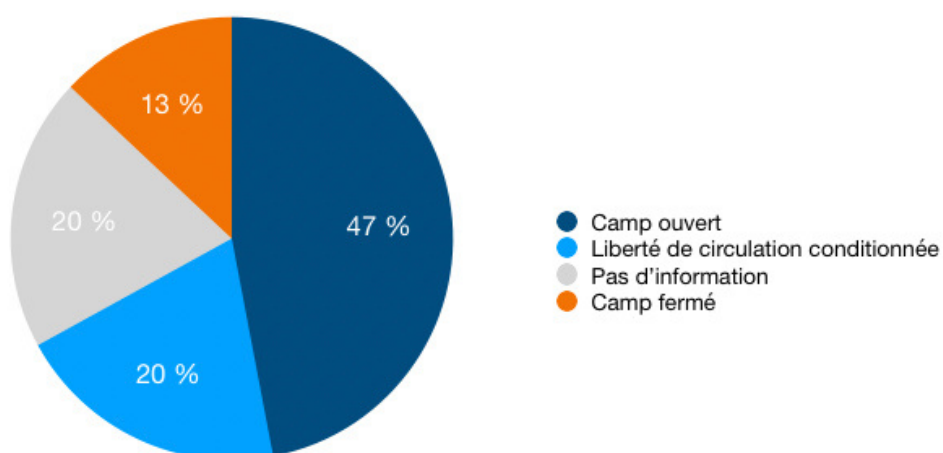
AUTONOMISATION DES RÉFUGIÉ.E.S



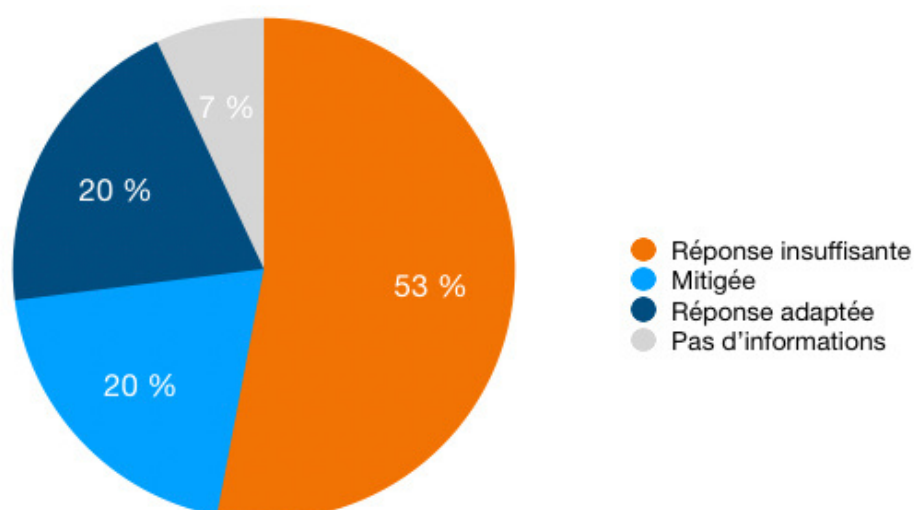
ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX



DEGRÉ D'ENFERMEMENT



RÉPONSES APPORTÉES AUX BESOINS DES PERSONNES VULNÉRABLES



IMPACTS DE LA COVID 19 DANS LA ZONE AFRIQUE

La situation en Afrique subsaharienne

Au moment où la COVID 19 s'est propagée en Afrique, les possibilités de migrations sont rapidement devenues très complexes et la gestion des camps un enjeu crucial. Bien que considéré comme l'un des continents les moins touchés par la pandémie (35), **les enjeux et les conséquences pour les populations déplacées et en déplacement, qu'il s'agisse de migrant.e.s saisonnier.e.s, de réfugié.e.s, de déplacé.e.s internes, ou de demandeur.se.s d'asile, engendrent des inquiétudes quant aux possibles conséquences dramatiques.**

La crainte de ce virus est d'autant plus forte qu'elle vient s'ajouter aux enjeux régionaux tels que les situations conflictuelles en Afrique de l'Ouest et en République Démocratique du Congo (RDC), ou encore les enjeux de protection et de sécurité alimentaire en Afrique de l'Est.

D'après les statistiques, le continent comptabilise officiellement le 12 juin 2020, 218 229 cas[36]. En mars 2020, tous les pays ont décidé d'appliquer des **mesures de préventions exceptionnelles pour endiguer ce virus**, notamment en fermant leurs frontières bien que les territoires les plus touchés comptaient moins de **100 cas**[37]. Le 16 juin 2020, tandis que de nombreux pays dans le monde décident de rouvrir leurs frontières, 44 sur 49 pays africains gardent leurs frontières fermées[38].



CRÉDITS : HCR

[35] Le manque d'infrastructures sanitaires et de tests, font que les chiffres ne sont pas représentatifs de la situation effective.
 [36] OUMY DIALLO, « Coronavirus en Afrique quels sont les pays impactés », TV5 Monde, 16.06.2020, <https://information.tv5monde.com/afrique/coronavirus-en-afrique-quels-sont-les-pays-impactes-350968> Consulté le 17.06.2020
 [37] VÉRONIQUE PETIT et NELLY ROBIN, « Afrique : Comment la fermeture des frontières a limité la propagation du COVID 19 », Le Point, 01.06.2020 https://www.lepoint.fr/afrique/afrique-comment-la-fermeture-des-frontieres-a-limite-la-propagation-du-covid-19-01-06-2020-2377755_3826.php# Consulté le 16.06.2020
 [38] LUNA GAY-PADOAN, « Coronavirus : quelles pays ont rouvert leurs frontières », TV5 Monde, 20.06.2020, <https://information.tv5monde.com/info/coronavirus-quels-pays-ont-ferme-leurs-frontieres-350109> Consulté le 21.06.2020

La Zambie, le Sahara occidental, la Tanzanie, le Nigéria et le Bénin décident quant à eux d'établir certaines restrictions[39]. **Entre fermeture totale ou partielle[40] des frontières, couvre-feux, restrictions de circulation, surveillance, ou encore ralentissement voire suspension des procédures d'asile**, ces mesures laissent démunies les personnes ayant besoin d'une assistance internationale et voulant se réfugier dans des pays voisins.

L'UNHCR craint notamment que les Malien.ne.s, Nigérien.e.s, Nigérien.e.s, Camerounais et Soudanais désirant quitter leur pays se voient refoulés[41]. En transit dans le bassin du lac Tchad et plus à l'ouest, 2 500 déplacé.e.s ont été bloqué.e.s et violemment refoulé.e.s pour certain.e.s en situation de détresse dans le désert, où ils et elles ont été secouru.e.s[42]. **En RDC, les populations victimes du conflit ne peuvent plus quitter le pays et ne sont plus accueillies dans les autres pays, tels que l'Ouganda, qui décident de ne plus accepter de nouveaux arrivant.e.s.**

Les populations en mouvement ne sont pas les seules victimes de ces mesures restrictives. La question des camps dans cette situation, où **les mesures gouvernementales complexifient la gestion** de ces derniers devient un enjeu majeur pour les acteurs étatiques et non étatiques qui y interviennent. De plus, ces lieux surpeuplés constituent des foyers épidémiologiques potentiels, eu égard à l'impossibilité de respecter des mesures de préventions. En effet, la distanciation sociale est complexe, voire impossible, à mettre en place et les **infrastructures sanitaires viennent à manquer**. Les premiers cas parmi les populations déplacées ont été détectés au Burkina Faso et au Nigéria[43].



CRÉDITS: OIM/SAMUEL AKOEHOMEN

SENSIBILISATION À LA COVID-19 AVEC UN GROUPE
QUI SE CONCENTRE SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT
AU CAMP DE BAMA, NIGERIA

[39] JULIEN LICOURT, « Coronavirus découvrez les pays qui ont totalement fermé leurs frontières », Le Figaro, 15.05.2020 <https://www.lefigaro.fr/international/coronavirus-decouvrez-les-pays-qui-ont-totalement-ferme-leurs-frontieres-20200515> Consulté le 16.06.2020

[40] Certains pays laissent ouvert leurs frontières pour la circulation de marchandises. Par exemple le Burundi n'a jamais fermé sa frontière avec la Tanzanie concernant le passage des poids lourds.

[41] L'Afrique du Sud a décidé de mettre en place une clôture de 40 kilomètres, le long de sa frontière avec le Zimbabwe pour limiter les échanges quotidiens.

[42] GIACOMO ZANDONINI, « Le COVID 19 paralyse l'une des principales ressources de l'Afrique occidentale : les migrants », Le Grand Continent, 18.04.2020 <https://legrandcontinent.eu/fr/2020/04/18/le-covid-19-paralyse-lune-des-principales-ressources-de-lafrique-occidentale-les-migrants/> Consulté le 16.06.2020

[43] Groupe Urgence Réhabilitation Développement, « Note de réflexion N°4 - Les migrations en temps de COVID 19 : quels impacts aujourd'hui et à venir ? », mai 2020, https://www.coordination-sud.org/wp-content/uploads/Note4_Déplacements-de-population-et-COVID-19_FINAL.pdf?fbclid=IwAR3obtn2nnMD3-3gCvaraLrnHUKpbW-7YV6kWXk9zHiS_yRv6I6ZwZfkgsw

L'UNHCR, ainsi que d'autres organismes, ont tiré la **sonnette d'alarme**. En effet, le virus vient s'ajouter à la situation d'urgence présente dans les camps et aux problématiques pré-existantes sur le continent. À titre d'exemple, au Burkina Faso, en pleine crise sanitaire le camp de Goudoubo, réunissant 9 000 réfugiés, est **désormais vide**[44] à la suite d'une attaque d'une faction armée. **Les réfugié.e.s ont fui dans des camps de déplacé.e.s internes, où les conditions de vie ajoutées à cet accroissement démographique soudain sont propices à la propagation du virus.**



PHOTO ONU/ ISAAC BILLY UNE FEMME DÉPLACÉE DE RETOUR CHEZ ELLE À BENTIU, AU SOUDAN DU SUD, SE FAIT VÉRIFIER SA TEMPÉRATURE.

[44] Techfugees Data Hub, "COVID-19 cases in displaced communities", <https://www.notion.so/fa1d9c31c79141819a7ec18478f834cd?v=f6281c14e2014cb19b7a5ce95e6a52a7>

La pandémie de la COVID-19 a eut des impacts non-négligeables sur la vulnérabilité des personnes déplacées, réfugiées ou en déplacement.

En outre, l'épidémie a exacerbé **les vulnérabilités dans les camps de réfugiés.e.s.**

La suspension des transports nationaux comme internationaux a limité l'arrivée de l'aide humanitaire. D'après l'UNHCR, dans la région des Grands Lacs et en Afrique de l'Est, **« 60% des réfugié.e.s subissent des réductions de leurs rations alimentaires en raison d'un sous-financement »**. [45] Durant ces derniers mois, les problématiques d'accès à la nourriture ont été d'autant plus importantes que les aides habituelles ont été dans certains cas suspendues. En effet, les ONG, notamment occidentales, ont décidé de réduire, voire d'arrêter, l'aide humanitaire de terrain, afin que le personnel humanitaire ne soit pas vecteur de contamination[46]. **À cela vient s'ajouter la fermeture des frontières, limitant les déplacements et l'arrivée des aides laissant en détresse des millions de personnes.** [47]

À Arlit, au nord du Niger, les réfugié.e.s se sont révoltés à cause de **ces conditions de vie "déplorables"**. [48] Au Mali, un camp a brûlé accidentellement laissant les réfugié.e.s dépourvu.e.s en ce temps de crise. Au Sahara Occidental, des violences entre migrant.e.s lors de distributions alimentaires sont apparues. Dans le camp de Dadaab, au Kenya, tout comme au Soudan les écoles ont fermé. Au Burkina Faso, 135 centres de santé ont fermé à cause des violences, engendrant une répercussion directe sur la gestion de la COVID-19. [59] **L'épidémie a aussi démontré la discrimination que peuvent subir certain.e.s réfugié.e.s au sein des camps.** Au Malawi, deux réfugiés mozambicains ont été battus à mort, accusés d'être vecteur du virus. Ces accusations ont aussi vu le jour en République Centrafricaine, où des déplacé.e.s internes ont été obligé.e.s de retourner dans leurs régions d'origines accusés d'amener le virus dans la région. [50]



PHOTO ROGAN WARD, REUTERS
UNE TRAVAILLEUSE DE LA SANTÉ SUD-AFRICAINE PREND LA TEMPÉRATURE D'UN HOMME.

[45] ONU, « COVID-19 : l'ONU intensifie sa mobilisation pour les migrants et les réfugiés », 15 avril 2020, <https://www.un.org/fr/%C3%A9quipe-de-communication-de-la-riposte-de-l%E2%80%99onu-au-covid-19/covid-19-lonu-intensifie-sa-mobilisation>

[46] Groupe Urgence Réhabilitation Développement, « Note de réflexion N°4 - Les migrations en temps de COVID 19 : quels impacts aujourd'hui et à venir ? », mai 2020.

[47] AFP, « Au Sahel, la menace du Coronavirus plane sur les camps de réfugiés », Le Monde Afrique, 08.04.2020, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/04/08/au-sahel-la-menace-du-coronavirus-plane-sur-les-camps-de-refugies_6035955_3212.html Consulté le 16.06.2020

[48] VÉRONIQUE PETIT et NELLY ROBIN, « Afrique : Comment la fermeture des frontières a limité la propagation du COVID 19 », op.cit.

[49] Techfugees, op.cit.

[50] ONU INFO, « Afrique de l'Ouest et du Centre : les conflits et le COVID 19 menacent des millions de personnes », op.cit

Les réponses des organismes internationaux aux personnes vulnérables en Afrique subsaharienne.

L'UNHCR envisage aussi de replacer les réfugié.e.s de Dori dans le camp de Goudoubo, au **Burkina Faso** et d'étendre les camps de Banki, Ngala et Bama. [51] En **Éthiopie** des distributions d'eau et de savon ont été mises en place ainsi que des stations de lavage de mains dans les 26 camps du pays. Après la détection d'un cas dans le camp de Tigray, une prise en charge à l'hôpital a rapidement été effectuée. **Le gouvernement éthiopien reste très attentif** dans les camps à la détection des symptômes. **Des quartiers d'isolement**[52], des lits supplémentaires et **des distributions de masques** et de gants ont vu le jour au Kenya ainsi que des campagnes de dépistages.

L'UNHCR ET LES GOUVERNEMENTS ONT **INTENSIFIÉ LEUR AIDE** ET ONT REVU LA **GESTION** DE CERTAINS CAMPS

UN APPEL MONDIAL DE 225 MILLIONS DE DOLLARS[19]

UNE DISTRIBUTION DE SAVON

UNE CAMPAGNE DE PRÉVENTION[20]

CONSTRUCTION ET PLANIFICATIONS DE ZONES AFIN DE RESPECTER LES MESURES DE DISTANCIATIONS SOCIALES.

En ce qui concerne les procédures d'enregistrement et administratives, **certains États suspendent toutes procédures**, comme au Burkina Faso et au Nigéria[53] .

Au Tchad, l'enregistrement des déplacé.e.s internes se fait désormais à domicile dans le camp de Kouchaguine. Au Cameroun, cette procédure reprend peu à peu, avec la mise en place d'une ligne téléphonique afin d'organiser l'accueil des réfugié.e.s et des demandeur.se.s d'asile. En RCA, la ligne sert quant à elle à veiller sur les zones de retours des déplacés.e.s.

L'impact de la COVID 19 sur les **populations déplacées et en déplacement**, qui sont des populations en situation **de vulnérabilité, est non-négligeable**. Entre une **nouvelle gestion des camps**, et **les prises de décisions spécifiques aux États** afin de limiter les déplacements, la COVID-19 **fragilise les flux humains mondiaux** et souligne des **problématiques pérennes au sein des camps de réfugié.e.s**.

[51] ONU INFO, « Afrique de l'Ouest et du Centre : les conflits et le COVID 19 menacent des millions de personnes », op.cit.
[52] La zone d'isolement, sera transformée en centre de traitement en cas de transmission généralisée dans la communauté. MÉDECINS SANS FRONTIÈRES, « Coronavirus : Quelle situation en Afrique de l'Est ? », 30.04.2020 <https://www.msf.fr/actualites/coronavirus-quelle-situation-en-afrique-de-l-est>
[53] L'UNHCR assure au Nigéria, malgré la fermeture des frontières, un suivi médical et garanti un accès au territoire pour les réfugiés.